

CANTON DU VALAIS

COMMUNES DE LENS ET D'ICOGNE

Arrondissement forestier du Valais central

Lens : Plan No 6

Icogne : Plan No 14

Echelle 1:1000

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 7 novembre 2012

Droit de sceau: Fr. 180.-

L'atteste: Le chancelier d'Etat:

CADASTRE FORESTIER

Mise à l'enquête selon

- la loi fédérale sur les forêts, art. 10 et art. 13

- l'ordonnance cantonale sur la constatation de la forêt, art. 3

Légende

Périmètre de la modification partielle du plan d'affectation des zones "Les Devins"

Constatation définitive de la forêt selon art.10 et 13 LFO, concernant uniquement les zones à bâtir et leurs environs immédiats.

Le géomètre:

Le Service des forêts et du paysage

L'ingénieur forestier

La Commune:

Crans, le 11.09.2010

Sion, le 10.09.2011

Grisin, le 16.09.2010

Lens, le 17.02.2011

Enquête public : BO No du Page

Début de l'enquête

Fin de l'enquête

Bureau technique

Cordonier & Rey

Nicolas Cordonier

Ing. géomètre officiel

027 481 36 21 fax 027 481 36 08

3963 Crans

Vers.

DATE

DESSIN

CONTROLE

Etabli

15 sept. 2010

JLC

JLC

Etabli

Etabli

4593_025_4

